



COMMUNE DE VILLEMOSISSON-SUR-ORGE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION DU 29 MARS 2014

Présents : M. CHOLLEY, Mme EVERAERT, M. ANDREETTI, Mme MORET-MIGUET, M. PRIEUR-LAURENT, Mme JOLY, M. REPAIRE, Mme LE BLANC, M. LOGA, Mme GRISON-JAILLET, M. PILORGET, Mme CARNERO, M. EPRY, M. BOUVIER, Mme DOUARIN, M. MERCIER, Mme YOUNSI, M. CARDOUX, Mme BOISSEAU, M. ANTONI, Mme WALTER, M. PATIN, Mme ANTONI, M. LE BLANC, Mme EYMARD, M. NOVEL, Mme CADOT, M. BUATOIS

Absente : Mme DABADIE, pouvoir à M. CHOLLEY

Secrétaire : Mme DOUARIN



Monsieur Cholley, maire sortant, procède à l'ouverture de la séance et à l'appel nominal des présents. Le quorum étant atteint, il déclare les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions. Madame DOUARIN est désignée secrétaire.

Monsieur LE BLANC, doyen d'âge, prend la présidence de la séance, et invite les membres du conseil municipal à procéder à l'élection du maire à bulletin secret. Les candidatures de Monsieur CHOLLEY et Monsieur NOVEL sont présentées. Monsieur BUATOIS et Madame BOISSEAU sont désignés assesseurs pour constituer le bureau.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de votants : 29
- suffrages exprimés : 28
- Monsieur CHOLLEY : 25
- Madame NOVEL : 3

Monsieur Cholley a été élu maire au 1^{er} tour de scrutin.

Monsieur CHOLLEY prend la présidence de la séance et propose au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire dans les limites autorisées (entre 1 et 8). Le conseil municipal décide de fixer à l'unanimité à 7 le nombre des adjoints au maire.

Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Une liste de candidats présentée par Madame EVERAERT aux fonctions d'adjoints est déposée auprès du Maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de votants : 29
- suffrages exprimés : 26
- liste présentée par Madame EVERAERT (Mme EVERAERT, M. ANDREETTI, Mme LE BLANC, M. REPAIRE, Mme GRISON-JAILLET, M. PRIEUR-LAURENT, Mme CARNERO) : 26

Ont été proclamés adjoints et installés les candidats figurant sur la liste présentée par Madame EVERAERT.

Suite à l'élection du maire et des adjoints, l'ordre du tableau du conseil municipal est arrêté comme suit, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, c'est-à-dire le maire, les adjoints dans l'ordre du tableau, les conseillers majoritaires par âge décroissant, les conseillers minoritaires par âge décroissant:

FONCTION	NOM	PRENOM
Maire	CHOLLEY	François
1 ^{er} adjoint	EVERAERT	Catherine
2 ^{ème} adjoint	ANDREETTI	Gianfranco
3 ^{ème} adjoint	LE BLANC	Viviane
4 ^{ème} adjoint	REPAIRE	Laurent
5 ^{ème} adjoint	GRISON-JAILLET	Corinne
6 ^{ème} adjoint	PRIEUR-LAURENT	Romuald
7 ^{ème} adjoint	CARNERO	Isabelle
conseiller	LE BLANC	Alain
conseiller	EYMARD	Renée
conseiller	ANTONI	André
conseiller	JOLY	Eliane
conseiller	DOUARIN	Françoise
conseiller	DABADIE	Véronique
conseiller	ANTONI	Michèle
conseiller	CARDOUX	Bernard
conseiller	MERCIER	Emile
conseiller	BOUVIER	Jacques
conseiller	PATIN	Francis
conseiller	YOUNSI	Ordy
conseiller	WALTER	Christine
conseiller	MORET-MIGUET	Florence
conseiller	PILORGET	Gaël
conseiller	EPRY	Guillaume
conseiller	LOGA	Jean-Calvin
conseiller	BOISSEAU	Sandra
conseiller	CADOT	Dominique
conseiller	NOVEL	Jean David
conseiller	BUATOIS	Nicolas

Les adjoints seront chargés des secteurs suivants:

- Madame EVERAERT, vie associative,
- Monsieur ANDREETTI, travaux, bâtiments et développement durable,
- Madame LE BLANC, urbanisme,
- Monsieur REPAIRE, vie économique et nouvelles technologies
- Madame GRISON-JAILLET, culture et animation,
- Monsieur PRIEUR-LAURENT, scolaire et jeunesse,
- Madame CARNERO, solidarité, petite enfance, centre de loisirs et aînés,

Monsieur le Maire informe qu'il procédera à la désignation d'une conseillère déléguée: Madame MORET-MIGUET qui aura en charge la communication et le jumelage.

Monsieur CHOLLEY remercie l'assistance de s'être déplacée nombreuse pour ce premier conseil municipal, ainsi que les employés communaux.

Monsieur le Maire rappelle que le taux de participation était de 60% environ, ce qui correspond à la moyenne nationale. Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à la campagne électorale (colistiers majoritaires comme de l'opposition). Il félicite tout le monde que cette campagne se soit déroulée dans un très bon état d'esprit en mettant en avant des arguments et des idées à l'exclusion de toute autre considération.

Monsieur le Maire remercie également toutes les personnes qui sont passées « de l'autre côté de la table du Conseil », car elles ont accompli un excellent travail, puisque la majorité sortante a été reconduite. Monsieur le Maire souligne l'importance et la complexité croissante du travail des conseillers municipaux. Afin que ce travail soit le plus efficace possible, il est indispensable de dialoguer, discuter, arbitrer et faire des choix. En effet, il ne faut jamais oublier que ce sont les finances des citoyens (l'argent des contribuables) qui financent les actions, et que les décisions prises concernent la vie de tous les jours des citoyens.

Il convient donc de traiter tous les sujets avec un esprit d'ouverture, sans aucun sujet tabou. Mais au final les décisions prises doivent être pertinentes et réfléchies.

Monsieur NOVEL fait la déclaration suivante :

« Nous vous félicitons François CHOLEY pour votre élection ainsi que tous les membres de la liste "Horizon 2020" pour leur résultat à cette élection et pour leur campagne.

Le taux d'abstention a été particulièrement élevé dans notre pays puisque la moyenne nationale a été de l'ordre de 38% pour ce scrutin du 1^{er} tour et de 39,59% pour Villemoisson.

Tous ceux qui pensent que ces élections ne changent rien à leur vie quotidienne ou qui manifestent leur mécontentement à l'égard des politiques se sont retrouvés en refusant de s'exprimer par les urnes. Les raisons ne manquent pas.

Le programme de la liste " Mieux Vivre à Villemoisson " qui proposait une alternative sérieuse de participation citoyenne n'a pas pu être pris en compte par les Villemoissonnais(e)s.

Nous remercions donc d'autant plus chaleureusement les 753 électrices et électeurs qui ont choisi de porter leur confiance sur notre liste.

Nous agirons pour représenter une opposition constructive. Nous proposerons, chaque fois que cela sera nécessaire, des solutions alternatives correspondant à nos valeurs.

Et nous serons disponibles pour tous.

Notre programme n'a pas été conçu pour le seul temps des élections, il est fait pour que tous les Villemoissonnais en profitent et se l'approprient. Sans modération.

Nous le mettons donc à disposition des élus et des habitants qui souhaitent s'en servir pour Villemoisson. N'hésitez pas, nous n'en sommes pas propriétaires, nous ne pourrions que nous féliciter de le voir appliqué, pour tout ou partie. C'est notre conception pleinement participative de la vie politique... »

INFORMATIONS

Monsieur le Maire indique que le prochain conseil municipal se réunira le jeudi 24 avril 2014.

Le Conseil est clos à 10 heures.

Le Maire,
François CHOLLEY